



RAPPORT ANNUEL 2021

Déposé lors de l'assemblée générale annuelle du 28 avril 2022

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente.....	2
1. Le conseil d'administration	3
2. Bilan des activités	7
3. Préoccupations des citoyens	23
4. Sujets traités par le conseiller municipal	25
5. Carte du quartier Saint-Roch.....	26
6. États financiers 2020	27

MOT DE LA PRÉSIDENTE

J'habite dans Saint-Roch depuis bientôt trois ans, et je découvre encore chaque jour de nouvelles facettes de ce quartier vivant, effervescent et fascinant. Avoir la chance de présider son conseil de quartier et pouvoir prendre part à des échanges aussi enrichissants sur les questions de mixité sociale, d'urbanisme, de transport, de santé publique (et plus encore) est pour moi un honneur, ainsi qu'un réel plaisir.

Sans surprise, la dernière année n'a pas manqué de nous occuper sur différents plans. Au cœur du centre-ville, Saint-Roch s'est retrouvé au centre de l'actualité à plusieurs reprises, notamment lors de l'annonce d'une sortie de tunnel du troisième lien prévue dans le quartier, lors du déménagement de Lauberivière et vers la fin de l'année, sur la question des normes d'émissions de nickel permises dans l'air.

Ces questions suscitent à chaque assemblée publique des discussions et des questionnements qui contribuent d'une part à nous renseigner collectivement sur les enjeux qui touchent à notre quartier, et d'autre part à nous inscrire dans un processus de mobilisation citoyenne pour mieux porter les préoccupations rapportées en assemblée aux instances responsables. En ce sens, je suis convaincue que les conseils de quartier sont un levier essentiel pour valoriser la voix des citoyen-ne-s et enrichir positivement le débat public - et que ce rôle est appelé à grandir dans les prochaines années.

Prendre part aux activités de participation publique que sont les assemblées du conseil de quartier, ou encore les consultations publiques de la Ville, requiert un engagement soutenu et un dévouement considérable de la part des citoyen·nes qui s'y engagent, et ce bénévolement. Je tiens à souligner, en finissant, ce travail colossal que nous effectuons collectivement, autant du côté des personnes qui assistent aux assemblées et échangent avec nous, que du côté de mes collègues administrateurs·trices dont la collaboration est plus qu'appréciée. Un grand merci à chacun de vous, et ne lâchons pas!

Frédérique Lavoie

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Les administrateurs au 31 décembre 2021

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Membres avec droit de vote:

Frédérique Lavoie	Présidente (2023)
Florence Boucher Cossette	Administratrice (2023)
Alexandra Gargaun	Administratrice (2022)
Philippe Morissette	Trésorier (2022)
Martin Charest	Administrateur (2023)
Louis-Charles Beaudoin-Lacroix	Administrateur (2022)
Napoléon Woo	Administrateur (2023)
Louis-H. Campagna	Administrateur coopté, secrétaire (2022)
Jean-Baptiste Coubès	Administrateur coopté (2022)
Alex Tremblay	Administrateur coopté, représentant de l'organisme Droit de Cité (2022)

Deux périodes d'élections ont eu lieu en 2021, soit en avril lors de l'assemblée générale annuelle et en octobre. Les postes de l'exécutif ont été nommés lors de l'assemblée publique de mai. En plus des personnes en poste au 31 décembre, d'autres personnes ont été sur le conseil d'administration en cours d'année 2021:

- Véronique Chabot (janvier à avril)
- Pierre Maheux (janvier à avril)
- Lise Côté-Comeau (janvier à juin)
- Patrick Charette (janvier à février)
- Mathieu Bussière (administrateur coopté, représentant de l'Épicerie le Haricot Magique, coopérative de solidarité, février à avril)
- Louis-David Bourque (administrateur coopté, représentant de l'organisme Droit de cité, avril à septembre)
- Vanessa Dreyer (avril à octobre)
- Claude-Michel Gagnon (avril à octobre)

Postes vacants au 31 décembre 2021: 1 administratrice élue

Membre sans droit de vote :

Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal
---------------------	----------------------

Secrétariat de rédaction:

Pascale Laliberté	Janvier à mai
Jocelyne Séguin	Octobre à décembre

Personne-ressource à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou :

Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
----------------	---------------------------------------

1.2 Son fonctionnement

Mission du conseil de quartier:

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Leur mission, telle qu'indiquée dans le Règlement sur la constitution des conseils de quartier, est la suivante : «Le conseil de quartier est l'interlocuteur privilégié de la ville en matière de consultation des citoyens du quartier et il a pour mission, dans un esprit de collaboration avec la ville, de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions municipales qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.».

Mandat:

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville ou sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute matière concernant le quartier;
- En collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Composition du conseil d'administration:

Quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Les administrateurs sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

Participation du public aux assemblées:

Les assemblées publiques du conseil d'administration du Conseil de Quartier Saint-Roch sont ouvertes à tous. À chaque assemblée, une période de temps est réservée pour des questions ou des commentaires du public. Une nuance doit être apportée ici dans le vocabulaire : «le public» c'est l'ensemble des gens qui assistent à l'assemblée, «les membres» c'est les résidents du quartier, «les administrateurs» c'est les membres du conseil d'administration.

Assemblées:

En 2021, outre l'assemblée annuelle générale des membres tenue en avril, le conseil d'administration a tenu huit assemblées, dont deux en personne avec public, cinq ordinaires avec public par visioconférence et une ordinaire à huis clos¹. À celles-ci s'ajoutent des séances de travail du conseil d'administration.

Coordonnées et dates des assemblées :

Les assemblées ont lieu le dernier jeudi du mois. De janvier à octobre, celles-ci se sont tenues par visioconférence en raison des consignes sanitaires dans le contexte de la Covid-19. Le conseil a pris congé en juin, juillet et décembre.

Les dates des assemblées du conseil de quartier, les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintroch/index.aspx

¹ La rencontre à huis clos a eu lieu juste avant l'assemblée générale annuelle 2020 en avril pour permettre au conseil d'adopter le rapport annuel et les états financiers.

1.3 Adresse de correspondance et personne-ressource à la Ville

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Arrondissement de La Cité-Limoilou
Conseil de quartier Saint-Roch
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2
Courriel : conseilquartier.saint-roch@ville.quebec.qc.ca
Facebook : Conseil de quartier Saint-Roch

M. Daniel Leclerc Conseiller en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418 641-6101, poste 7139
Télécopieur : 418 641-6674
Courriel : Daniel.Leclerc@ville.quebec.qc.ca

2. BILAN DES ACTIVITÉS

Le Plan d'action 2020-2022, adopté en janvier 2020, émet les principales lignes directrices qui déterminent les actions prises par le CQSR. Afin de témoigner de l'engagement du CQSR envers ce dernier, le bilan de nos activités 2021 est présenté en fonction des quatre thèmes présents dans le plan d'action :

1. Santé durable et environnement;
2. Urbanisme;
3. Social et humain;
4. Participation citoyenne, vie démocratique, rayonnement du conseil de quartier.

L'ensemble de nos activités vise ultimement à permettre au CQSR d'apporter une contribution positive à travers les orientations de son plan d'action, qu'il s'agisse de projets d'initiatives, de résolutions pour appuyer, demander ou prendre position, de présentations invitées aux assemblées, de participation à des consultations publiques ou d'autres représentations du conseil de quartier à des événements.

Arrivant cette année à son échéance, le plan d'action fera l'objet dans la prochaine année d'un exercice de révision et de mise à jour pour lequel la participation et l'apport des citoyen·nes du quartier seront bien sûr sollicités.

Toutes les résolutions et les documents concernant les affaires courantes administratives peuvent être consultés dans les procès-verbaux du conseil déposés sur le site de la Ville au https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintroch/proces_verbaux.aspx?q=2

1. Santé durable et Environnement

1.1 Soutenir les initiatives visant à créer des îlots de fraîcheur, des lieux de rencontre, déminéraliser, verdifier, créer des liaisons vertes, transformer des espaces sous-utilisés pour y créer des jardins et embellir.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Pouvoir de consultation	Le CQSR a été sollicité dans le cadre d'une demande d'opinion concernant l'hôtel Best Western, qui demandait de reconduire l'autorisation lui permettant de maintenir son stationnement en gravier de manière temporaire en l'attente de travaux. Cette autorisation spéciale avait déjà été prolongée par le passé. Dans la mesure où il s'agit d'une forme de privilège octroyé par la Ville à une entreprise privée, et dont le public ne bénéficie pas, le CQSR a recommandé d'accepter la demande en échange de conditions: « en échange de la permission d'utilisation de 5 ans, que la Ville négocie avec le propriétaire pour obtenir un avantage raisonnable pour la communauté (aménagement urbain, œuvre d'art, ou végétalisation). »	Mars
Appui par résolution	Afin de favoriser l'octroi d'un financement de projet, le CQSR donne son appui au projet d'aménagement du Parvis de St-Roch soumis par la Table de quartier l'Engrenage Saint-Roch dans le cadre de l'appel de projet de l'Initiative canadienne pour des Collectivités en santé.	Mars
	 <p>Table de quartier Engrenage St-Roch</p>	
Représenter le CQSR	Le CQSR était présent à la séance d'information sur le Plan de mise en valeur des rivières, qui comprend la réalisation d'un vaste parc connectant les principales rivières de la Ville dans un horizon 2020-2040.	Mai
Représenter le CQSR	Le CQSR a participé à un atelier de consultation pour le réaménagement d'un espace public situé à l'intersection des rues du Pont et de la Salle.	Mai
Discussion en assemblée	À la suite d'une demande citoyenne, du temps a été réservé à l'ordre du jour pour tenir une période de discussion sur la plantation d'arbres sur la rue de Xi'An et aux alentours de Lauberivière, un secteur particulièrement minéralisé.	Août

<p>Représenter le CQSR</p>	<p>Des administrateurs du CQ ont mis la main à la terre dans le cadre de l'activité de déminéralisation organisée par Verdir Saint-Roch autour d'un immeuble d'habitations au coin de la rue du Roi et Caron. De nombreux-ses citoyen-nés étaient présent-es pour prêter main forte à cette opération de verdissement urbain, qui s'est poursuivie sur une fin de semaine complète.</p>		<p>Sept</p>
<p>Pouvoir de consultation</p>	<p>Le CQSR a été consulté lors d'une demande d'opinion au sujet de vitrines de la rue Saint-Joseph Est, à l'est de la rue Caron et à l'ouest de la rue de la Chapelle. Des résidences de tourisme s'y sont implantées en vertu de l'usage C10 établissement hôtelier général, mais certains des appartements ou hôtels situés au rez-de-chaussée n'offrent pas de vitrine animée, ce qui introduit une rupture dans la trame commerciale. Afin d'assurer que les institutions occupant les rez-de-chaussée de la rue St-Joseph conservent des façades avec un caractère attractif, le CQSR a adopté la proposition que les usages concernés maintiennent une vitrine au rez-de-chaussée.</p>	<p>Oct</p>	

1.2 Solliciter l'administration municipale afin d'améliorer la réglementation et les bonnes pratiques sur les chantiers de construction afin d'assurer la conservation des arbres existants.

Moyen	Action du CQSR	Mois
<p>Demande par résolution</p>	<p>Après avoir pris connaissance du scénario d'insertion du tramway qui amène la relocalisation du stationnement des copropriétés du domaine des Berges à proximité du jardin communautaire et nécessitant l'abattage d'arbres matures adjacent à la cour d'école primaire voisine, le CQSR a transmis une lettre au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun afin de sensibiliser ce dernier à l'importance du maintien de la canopée dans ce secteur. Celle-ci était cosignée par Vicki Plourde, Sophie Tremblay-Simard (Verdir Saint-Roch), Alexandre Allard (Table de quartier l'Engrenage Saint-Roch), Audrey Santerre-Crête (Joujouthèque Basse-Ville) et Camille Ferland (Maison des enfants de Saint-Roch).</p>	<p>Sept</p>

<p>Représenter le CQSR</p>	<p>Le CQSR s'est joint aux parents et aux enfants de l'école des Berges dans une manifestation tenue le 13 septembre afin de s'opposer à la coupe des arbres qui offrent de l'ombre dans la cour d'école, en lien avec la lettre transmise au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (voir case précédente).</p> 	<p>Sept</p>
----------------------------	--	-------------

1.3 Encourager la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, en lien avec les mégots, les déchets sauvages, les matières résiduelles, le camionnage, les activités du port, et tout autre enjeu pertinent au quartier.

Moyen	Action du CQSR	Mois
<p>Demande par résolution</p>	<p>Suite à l'adoption de sa résolution contenant sa position contre le projet Laurentia, le CQSR a communiqué notamment avec l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) et au Port de Québec afin de leur transmettre les préoccupations émises par les citoyen-nes. Le CQSR se prononce contre le projet de terminal Laurentia notamment en raison des impacts environnementaux du projet et des risques d'augmentation de la circulation lourde. Le projet a finalement été abandonné.</p>	<p>Jan</p>

1.4 Se rallier à d'autres conseils de quartiers concernant des enjeux transversaux.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Représenter le CQSR	<p>À la suite de l'annonce du Réseau Express de la Capitale (REC) comprenant un tunnel Québec-Lévis comprenant une sortie sur l'autoroute Dufferin-Montmorency débouchant sur le boulevard Charest, le CQSR a émis par résolution plusieurs préoccupations quant au projet et s'est joint à de nombreux autres organismes lors d'un rassemblement contre le troisième lien sous les bretelles d'autoroute près de l'Îlot Fleurie, à l'initiative de la députée de Taschereau.</p> 	Mai
Représenter le CQSR	Le CQSR siège à la Table Mobilité des quartiers centraux, qui aborde les enjeux liés aux transports avec la collaboration de l'organisme Accès Transports Viables.	Août, nov
Position publique	Le CQSR ainsi que les conseils de quartier de Lairet, Maizerets, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Vieux-Limoilou se sont regroupés afin de s'opposer collectivement au troisième lien. Les préoccupations des conseils de quartier ont été exprimées dans une lettre ouverte .	Sept
Représenter le CQSR	Le CQSR est représenté à la Table de concertation Vélo des CQ pour les pistes cyclables.	n/a

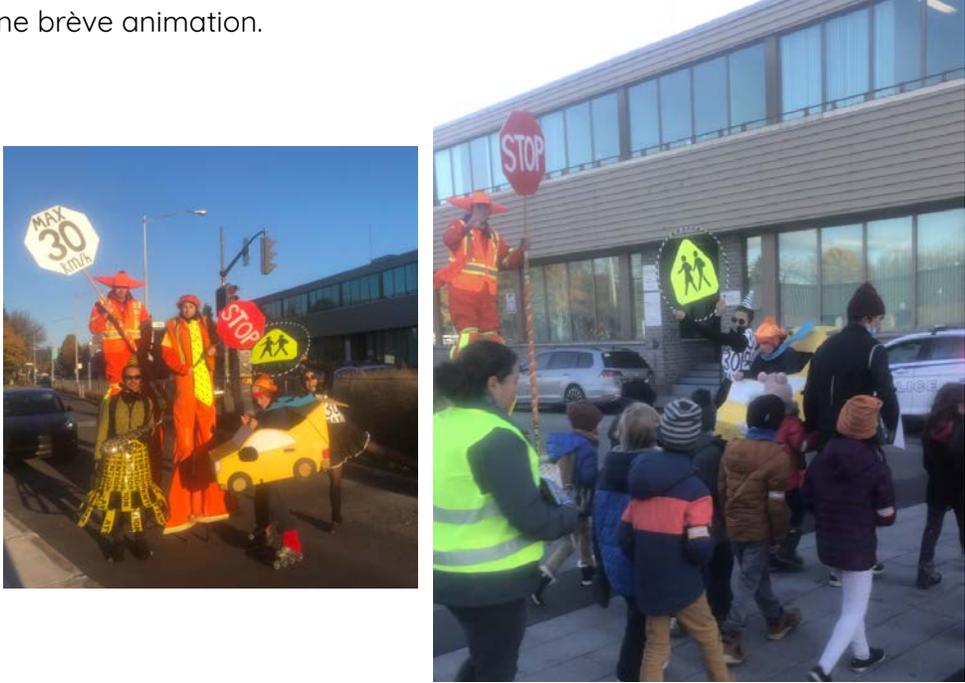
2. Urbanisme

2.1 Suivre les chantiers du réseau de transport structurant et autres projets de construction (bruit, services maintenus, mobilité, communication, mitigation, représentation des citoyens, bon voisinage) afin d'être un canal de communication entre la ville et les résidents.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Position par résolution	À l'instar des conseils de quartier des quartiers centraux, le CQSR s'est positionné contre le tunnel Québec-Lévis à la suite de l'annonce faite par le gouvernement en mai. Lors de l'assemblée publique suivante, lors de laquelle les citoyens ont pu émettre leurs commentaires et préoccupations, une résolution concernant la position du CQSR sur l'ensemble du REC ainsi que des recommandations à ce sujet a été adoptée. En plus des impacts d'une sortie de tunnel sur le boulevard Charest, le CQSR se préoccupe également de l'élargissement de plusieurs voies d'autoroutes telle que l'autoroute Laurentienne, prévu dans le REC.	Mai

2.2 Soutenir l'amélioration de la sécurité, ainsi que du sentiment de sécurité, dans les déplacements.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Présentation en assemblée	Afin d'avoir un meilleur portrait des enjeux de sécurité routière, le CQSR a mandaté l'organisme Accès transports viables afin d'effectuer un diagnostic de la mobilité dans Saint-Roch à partir de l'enquête Origine-destination, des données d'impact de la crise sanitaire sur les déplacements automobiles et actifs au centre-ville et d'autres sources pertinentes d'information. Le diagnostic a fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée générale annuelle 2020. 	Avril
Pouvoir de consultation	Le CQSR a rédigé et déposé un mémoire dans le cadre de la consultation de la Ville sur la mobilité active. Le document regroupe les principaux commentaires émis par les citoyen·nes concernant la sécurité routière lors des assemblées publiques, la première étant de rendre la rue du Prince-Édouard plus sécuritaire pour les nombreux piétons qui y circulent.	Avril

<p>Pouvoir d'initiative</p>	<p>En collaboration avec le Conseil d'établissement de l'école des Berges, le CQSR a soumis une demande dans le cadre de l'appel à projet du programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière. Le projet réalisé visait à sensibiliser les conducteurs qui circulent devant l'école des Berges à l'importance de réduire la vitesse dans ce secteur. L'activité s'est tenue le 2 novembre vers 15 h devant l'école des Berges, à la sortie des classes. Les enfants qui traversaient la rue étaient accompagnés, pendant la courte période du feu piéton, par la troupe Cirque du monde du Centre Jacques-Cartier qui effectuait une brève animation.</p>	<p>Nov</p>
		

2.3 Assurer une veille sur la conservation du patrimoine bâti et l'intégration des nouveaux projets.

Moyen	Action du CQSR	Mois
<p>Pouvoir de consultation</p>	<p>Le CQSR a été consulté par demande d'opinion en lien avec une modification au PPU Saint-Roch Sud au sujet de deux propriétés du boulevard Langelier. Il s'agit du 527 Langelier pour permettre le restaurant Battuto de plein droit, et 533 Langelier pour permettre des espaces de bureaux au rez-de-chaussée d'une nouvelle construction. Le projet de règlement ne touche pas aux dimensions des bâtiments ni aux marges. Dans la mesure où la demande avait peu d'impact sur le cadre bâti avoisinant, le CQSR a adopté la proposition.</p>	<p>Mai</p>

2.4 Participer à l'amélioration de la politique sur le déneigement.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	Aucune action.	

2.5 Soutenir des initiatives en art urbain.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	Aucune action.	

3. Social et humain

3.1 Soutenir les initiatives œuvrant pour la sécurité alimentaire.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Discussion en assemblée	<p>Afin d'approfondir la compréhension des enjeux liés aux répercussions de la Covid-19 sur les places d'affaires du quartier, le CQSR a tenu une période de discussion autour du sujet lors d'une assemblée publique. Mathieu Bussière, administrateur coopté et représentant de l'Épicerie le Haricot Magique, s'est exprimé lors de cet échange notamment sur les impacts de la pandémie sur la main d'œuvre dans cette coopérative de solidarité. Le constat suivant est ressorti suite aux discussions : le mouvement coopératif fait partie de la solution pour construire une économie résiliente. Les acteurs économiques (consommateurs, travailleurs, producteurs, etc.) ont tout intérêt à se rassembler.</p> 	Fév

3.2 Participer à la réflexion sur le logement social et l'hébergement touristique.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Pouvoir de consultation	<p>Le CQSR a été sollicité pour une demande d'opinion concernant des modifications au PPU Entrée de ville du quartier Saint-Roch. Les modifications proposées visent à encadrer les prochaines phases de l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres, notamment en simplifiant les usages, en réduisant les gabarits et en augmentant l'aire verte dans les aires visées. Le CQSR a adopté la proposition, mais a souhaité y ajouter une recommandation afin d'accroître la quantité de grands logements (trois chambres et plus) pour faciliter l'accès aux familles dans l'écoquartier. Le CQSR a également exprimé la volonté de limiter les hauteurs à 6 étages dans certaines zones et d'exclure l'usage C10 (comprenant l'hébergement touristique).</p>	Fév
Représenter le CQSR	<p>Le CQSR était présent à la rencontre d'information concernant les logements sociaux à l'ancien poste de la Reine. Le projet portera sur la</p>	Sept

	réalisation de trois nouveaux immeubles résidentiels totalisant 121 logements. Une partie des logements s'adressera à des jeunes en difficulté.	
--	---	--

3.3 Favoriser la mixité sociale pour une vie de quartier inclusive et aussi relativement à l'augmentation du tourisme.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Discussion en assemblée	<p>Le CQSR a pu accueillir Odette Gagnon, citoyenne de Saint-Roch et organisatrice communautaire au Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ), dans le cadre d'une présentation faite en assemblée publique. Mme Gagnon est venue présenter le rôle du RAIQ dans la région de Québec ainsi que les services offerts par l'organisme. Elle aborde également les principaux enjeux touchant le phénomène d'itinérance (accessibilité au logement, hébergement d'urgence, impacts de la pandémie sur les personnes en situation d'itinérance, etc). Les administrateurs-trices et le public ont pu échanger avec Mme Gagnon après la présentation.</p> 	Jan
Demande par résolution	<p>À la suite de commentaires émis par des citoyen-nés et même certains organismes lors de l'assemblée publique, le CQSR a adopté une résolution en faveur de la réinstallation des deux stations chaleureuses dans Saint-Roch, retirées à l'hiver 2020-2021. Il a été reconnu que les stations chaleureuses sont fréquentées par des personnes en situation de vulnérabilité, mais aussi par des familles, des personnes seules et des passants, ce qui favorise la mixité sociale et le vivre-ensemble et aide à briser l'isolement au cœur d'un quartier où beaucoup de gens sont seuls, et à un moment critique (pandémie) où la plupart des personnes sont psychologiquement impactées par les mesures de confinement.</p> 	Jan

<p>Discussion en assemblée + demande par résolution</p>	<p>Ayant pris connaissance des difficultés vécues par le Local centre-ville, le CQSR a tenu une période de discussion en assemblée avec la responsable du projet Geneviève Quinty. Le Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) s'est porté volontaire pour démarrer le projet Local centre-ville (bas seuil d'accessibilité), qui permet aux gens d'avoir un endroit pour se déposer peu importe l'état dans lequel ils se présentent. La présentation de Mme Quinty a permis d'éclaircir le fonctionnement des organismes communautaires, qui travaillent souvent en étroite collaboration pour assurer un hébergement aux personnes en situation d'itinérance, en plus de répondre à plusieurs questions des citoyen·nes. Le CQSR a par la suite fourni une lettre d'appui à l'organisme pour soutenir leur démarche de financement.</p> 	<p>Août</p>
<p>Position par résolution</p>	<p>Lors des assemblées publiques de l'année 2021, des citoyen·nes du quartier ont exprimé à plusieurs reprises leurs préoccupations quant aux impacts du déménagement de l'organisme Lauberivière à proximité de l'Îlot Fleurie. Après avoir pris connaissance des enjeux de cohabitation et de vivre-ensemble qui lui ont été signalés, le CQSR a tenu à adopter une résolution comportant quelques recommandations pour améliorer la situation. Il a été proposé, entre autres, d'augmenter le nombre d'agents d'intervention et de prévention en poste à Lauberivière, ainsi que d'intervenants psychosociaux autant à l'intérieur des murs qu'à proximité de Lauberivière.</p> <p>Le CQSR a également recommandé que, dans une perspective long terme, le soutien financier aux organismes communautaires de la Ville de Québec œuvrant en itinérance, en toxicomanie et en santé mentale soit accru afin de leur permettre de mieux encadrer les besoins particuliers des clientèles et de rémunérer convenablement leurs intervenants, dont le travail est primordial dans le maintien de la cohabitation harmonieuse entre tous dans Saint-Roch.</p>	<p>Nov</p>

3.4 Suivre et participer aux enjeux concernant les personnes marginalisées, l'isolement, l'itinérance, la pauvreté, l'accès aux soins de santé, l'implantation du site d'injection supervisée, les nouveaux arrivants, les personnes âgées vulnérables.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Demande par résolution	<p>Dans le contexte du déménagement de Lauberivière et du signalement de certaines problématiques de cohabitation dans le secteur du carré Lépine et de l'Îlot Fleurie, le CQSR a adopté une résolution pour demander la création d'un comité de bon voisinage dans ce secteur pour permettre aux citoyen-nes, organismes et institutions concerné-es d'amorcer un dialogue et de résoudre les conflits.</p> 	Mars
Discussion en assemblée + demande par résolution	<p>Le CQSR a inscrit à l'ordre du jour une période de discussion sur les enjeux de cohabitation et de mixité sociale aux alentours de Lauberivière afin de faire le point sur l'état de la situation après le congé estival. La discussion s'est tenue en présence d'Éric Boulay, directeur général de Lauberivière. Geneviève Quinty, responsable du Local centre-ville, était également présente. La discussion a mis en lumière l'absence de leadership dans la mise sur pied du comité de bon voisinage, ce qui a expliqué le fait que ce dernier n'avait encore jamais vu le jour. Le CQSR a donc réitéré le besoin d'un tel comité par résolution.</p> <p>Les démarches pour créer le comité ont par la suite été entamées. Entre le 20 septembre et le 26 octobre 2021, cinq rencontres ont eu lieu entre des administrateurs-trices et Marine Séries du CIUSSS de la Capitale-Nationale pour discuter du comité de bon voisinage.</p>	Août
Discussion en assemblée	<p>Le CQSR a poursuivi la réflexion en assemblée publique sur la mise en place d'un comité de bon voisinage au sujet des enjeux de cohabitation et de mixité sociale dans le secteur du carré Lépine. L'enjeu de la gouvernance du comité a été soulevé lors de la discussion. Il a finalement été établi que le comité de bon voisinage serait indépendant et complètement distinct du CQSR. Sa première rencontre a eu lieu en 2022.</p>	Oct

3.5 Encourager et soutenir l'écocitoyenneté², par l'éducation, l'information et la sensibilisation à travers des activités et projets variés.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	Aucune action.	

² Écocitoyenneté: Le citoyen acquiert du savoir-faire et savoir-être lui permettant de développer son autonomie et son pouvoir d'agir afin de contribuer activement à son milieu de vie, sa communauté, son environnement. Chaque humain est important, l'écocitoyen-ne est celui-celle qui passe du mode passif à actif, qui est responsable et qui participe selon ses propres moyens. La créativité et la collaboration sont essentiels pour surmonter les problèmes collectifs en cours et implanter de nouvelles façons de vivre ensemble et avec notre environnement.

4. Participation citoyenne, vie démocratique, rayonnement du conseil de quartier

L'axe numéro 4 du Plan d'action 2020-2022 consiste essentiellement à effectuer un travail en continu afin de favoriser la participation citoyenne lors des assemblées publiques du conseil de quartier. Voici les approches visées ainsi que leur degré d'intégration:

Approche	fait	Commentaires
4.1 Poser une question sur les réseaux sociaux en amont de chaque assemblée publique.	25%	Cette pratique a été maintenue seulement lors de deux assemblées en 2021. Le taux de participation est généralement assez limité (2-3 commentaires). Les commentaires émis suite aux questions (qui portaient sur le troisième lien en mai et sur les enjeux électoraux municipaux en août) ont toutefois été rapportés en assemblée publique.
4.2 Utiliser la page Facebook du comité de citoyens Saint-Roch.	80%	La plupart des publications de la page Facebook du CQSR ont été relayées sur la page du Comité de citoyens SR (surtout pour les annonces pour les assemblées publiques et élections). En plus, une veille des commentaires en général sur cette page a été effectuée en continu.
4.3 Prévoir suffisamment de temps de parole aux assemblées afin que le citoyen s'exprime sur les enjeux qui le préoccupent.	80%	Tous les citoyen·nes sont invité·e·s à s'exprimer lors des périodes d'échanges avec le public. Lorsque le temps est limité, la collaboration et un effort de synthèse des participant·e·s est toutefois nécessaire.
4.4 Assurer le suivi des demandes et recommandations des citoyen·nes.	75%	La plupart du temps, le CQSR fait un suivi à une assemblée suivante, au conseiller en consultations publiques ou au conseiller municipal, pour connaître la réponse de la Ville à nos demandes par résolution.
4.5 Quelques fois dans l'année, tenir un débat d'idées pour approfondir un enjeu précis.	0%	Ce genre de débat de fond, auquel on consacrerait une assemblée entière avec un invité expert sous forme de table ronde ou d'opposition de points de vue, n'a pas eu lieu en 2021.
4.6 Faire de l'autopromotion pour augmenter la présence aux assemblées publiques mensuelles.	15%	Pour l'AGA d'octobre on a fait de la promotion dans MonSaintRoch et sur Facebook pour recruter des nouveaux administrateurs.

4.7 Attirer des administrateurs en provenance de milieux diversifiés (arts, affaires, communautaire, etc.)	60%	En 2021, le CQSR a coopté des administrateurs-trices issu-e-s de milieux variés et de divers profils (organisation communautaire, coopérative).
4.8 Solliciter l'administration municipale afin d'avoir un budget pour de l'autopromotion (kiosques, affiches, radio, visibilité payante, attractivité à l'assemblée annuelle, etc)	20%	Le CQSR a émis une demande pour bonifier son budget de fonctionnement, ce qui a entre autres permis de maintenir un forfait de visibilité avec MonSaintRoch. La présence média du CQSR a également été grandement accrue
4.9 Entretenir des liens avec les organismes du quartier.	70%	À travers ses différentes activités, le CQSR a été appelé à collaborer de différentes manières avec les organismes qui œuvrent dans le quartier (voir bilan).
4.10 Assurer une veille à propos de pratiques inspirantes dans d'autres villes.	10%	Cette veille s'effectue de manière informelle à travers les assemblées et les rencontres de travail.

Autres contributions à la vie démocratique du quartier

En plus des actions nommées ci-haut, quelques autres contributions du conseil de quartier à la vie démocratique de Saint-Roch méritent une mention au bilan des activités.

Tout d'abord, après s'être impliqué étroitement dans le dossier de la **Politique de participation publique** en déposant un mémoire à ce sujet en 2020, le CQSR a participé à la rencontre des présidentes et présidents des conseils de quartier organisée par la Ville de Québec en septembre. Cette rencontre a permis de faire un suivi avec les responsables du dossier à la Ville en lien avec l'application des mesures adoptées dans la politique, mais également sur le début des **consultations publiques sur le rôle des conseils de quartier**, attendu prochainement.

Enfin, dans la foulée des élections municipales 2021, le CQSR a adopté un [document](#) présentant une synthèse des **principales priorités pour le futur conseil municipal**. La liste se compose des neuf principaux points qui ont été discutés dans la dernière année lors de nos assemblées publiques, et a été transmise aux candidat-e-s se présentant dans le district Saint-Roch-Saint-Sauveur. Les points abordés, en bref :

- Proposer une vision ambitieuse, conviviale et sécuritaire pour la reconversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain;
- Éviter l'ajout de sorties d'autoroutes supplémentaires dans St-Roch et s'opposer aux projets qui contribuent à augmenter le transit automobile dans le quartier;

- Soutenir les commerces de proximité;
- Bonifier l'offre de voies cyclables;
- Restreindre les activités nuisant à la qualité de l'air;
- Assurer le maintien des arbres matures et encourager les initiatives de verdissement.
- Améliorer l'aménagement des rues problématiques;
- Favoriser la mise en place de mesures facilitant la cohabitation et le vivre-ensemble;
- Consolider le rôle et les moyens des conseils de quartier.

Le conseil de quartier dans les médias

Le rayonnement du CQSR dans les médias en 2021 a été pour le moins accru. En effet, avec l'annonce d'une sortie de tunnel projetée dans Saint-Roch, combinée avec le degré de médiatisation très élevé du projet de troisième lien, le CQSR s'est retrouvé particulièrement sollicité par les médias désireux de connaître la réaction des organisations du secteur. Le CQSR a toutefois eu l'occasion d'exprimer publiquement ses positions adoptées par résolution sur divers sujets. Voici quelques-unes de ces présences dans les médias :

- 22 avril | [Élargissement de Laurentienne : Saint-Roch dit non](#) (Radio-Canada)
- 28 mai | [3e lien : de vives inquiétudes exprimées dans le quartier Saint-Roch](#) (Journal de Québec)
- 28 mai | [Ils déclarent la guerre au tunnel](#) (Journal de Québec)
- 9 juin | [Quartiers défigurés, terres agricoles et environnement menacés : les multiples visages de l'opposition au troisième lien](#) (24 heures)
- 9 septembre | [« Arrêtez de couper des arbres autour de la cour de l'école des Berges! »](#) (Le Soleil)
- 13 septembre | [Troisième lien : le centre-ville n'est pas une friche](#) (MonLimoilou)
- 13 septembre | [Des conseils de quartier de Québec s'unissent contre le troisième lien](#) (Radio-Canada)
- 26 octobre | [Aucune voiture ne sortira au centre-ville de Québec](#) (La Presse)
- 26 octobre | [Pas de sortie pour les automobiles dans Saint-Roch: des quartiers soulagés, mais les inquiétudes persistent sur le 3e lien](#) (Journal de Québec)
- 26 octobre | [La CAQ accepte de modifier le tracé du 3e lien](#) (entrevue à l'émission Première Heure, Radio-Canada)
- 28 octobre | [Présence à l'émission Québec Réveille pour parler des élections du CQSR](#) (Radio CKIA, à partir de 54:30)

3. PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

À chaque assemblée publique, les citoyens dans la salle sont encouragés à interagir avec les administrateurs et avec le conseiller municipal. Voici un survol des questions et préoccupations posées par le public pendant l'année 2021 :

- **Rue du Prince-Édouard**

Les enjeux de vitesse et de sécurité routière sur la rue du Prince-Édouard sont de loin le sujet le plus récurrent lors des assemblées publiques. En 2021, **cette question a été abordée à toutes les assemblées (7)**, sauf celle de novembre.

- En janvier et février : demandes pour l'installation de radar photo
- En mars : craintes par rapport au maintien d'un tronçon à 50 km/h juste après la zone scolaire
- En avril : initiative citoyenne pour faire circuler une pétition pour demander d'abaisser les limites de vitesse à certains endroits du quartier
- En mai : craintes relativement au REC et à l'élargissement potentiel de l'autoroute Laurentienne et ses impacts sur le transit sur la rue St-Édouard
- En août : résolution pour acheminer au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun une demande d'information afin de connaître les réaménagements prévus pour la rue du Prince -Édouard en prévision de la construction des installations du tramway, plus spécifiquement en ce qui a trait à la disparition du terre-plein séparant la rue du débarcadère devant l'école Des Berges
- En octobre : enjeu réitéré lors de l'adoption des préoccupations du quartier dans le cadre des élections municipales.



- **Tramway**

Les annonces et présentations du bureau de projet du tramway ont suscité des questions auprès du public à travers les assemblées, plus particulièrement sur :

- son tracé;

- les travaux à venir;
- les changements dans la circulation;
- le passage du tramway près des appartements de la copropriété du domaine des Berges.

- **Mixité sociale**

Avec l'arrivée en 2021 du site de consommation supervisée et de Lauberivière dans St-Roch, les citoyen-ne-s ont soulevé des questions et des commentaires quant au maintien du vivre-ensemble dans le quartier et de l'intégration harmonieuse de la mixité sociale.

- **Verdissement**

Des questions ont été posées lors des assemblées publiques en lien avec le verdissement urbain dans le quartier, notamment sur l'abattage des arbres, par exemple sur la rue Dorchester ou à proximité du carré Lépine.

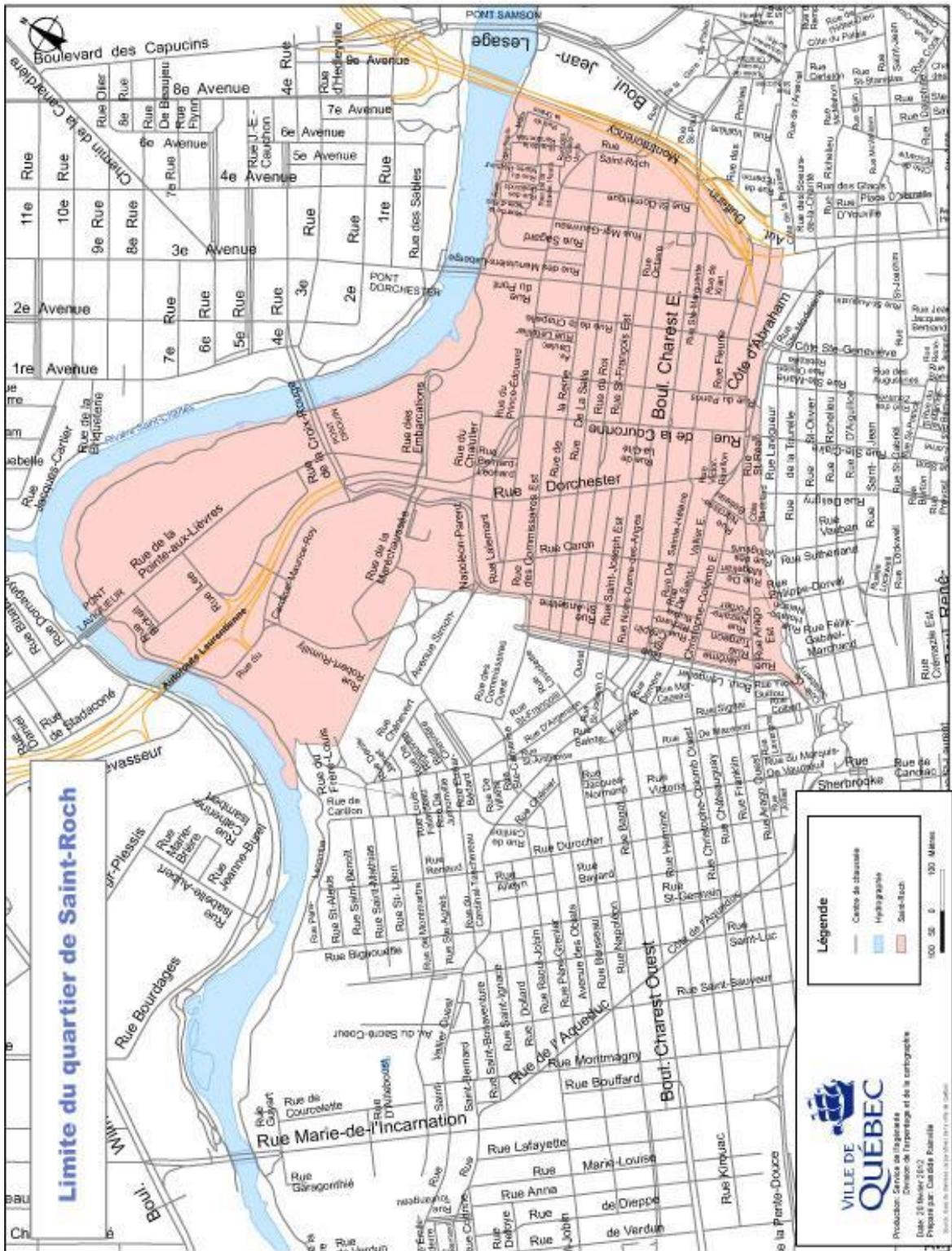
4. SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

À chaque assemblée publique, une période est réservée au conseiller municipal. Le conseiller transmet de l'information sur divers sujets d'intérêt pour le quartier, et le public est ensuite invité à lui poser des questions sur ces points ou à propos de tout autre sujet qu'il voudrait aborder. Nous tenons à souligner que M. Pierre-Luc Lachance a été présent à toutes les assemblées publiques de 2021, ce qui contribue grandement à maintenir une relation constructive avec le conseil de quartier et favorise le dialogue entre les citoyen-ne-s et l'administration municipale.

Voici un survol de quelques points sur lesquels le conseiller municipal a eu l'occasion de transmettre de l'information et faire des suivis lors des assemblées publiques :

- carte collaborative des enjeux de sécurité routière;
- Modifications au PPU de la Pointe-aux-Lièvres;
- arrêt en bas de la côte Badelard;
- réaménagement et verdissage de la rue Narcisse-Belleau;
- deux nouvelles places éphémères aux coins des rues de la Salle/du Parvis, et des rues du Pont/de la Salle;
- changement de limites de vitesse dans le quartier;
- travaux préparatoires à l'implantation du tramway;
- réfection du parc Henriette-Belley;
- abattage et plantations d'arbres dans le quartier;
- aménagement de la rue du Parvis;
- réaménagement des stationnements des copropriétés du Domaine des Berges et abattage d'arbres dans le secteur de l'école des Berges;
- Éco-centre mobile;
- mesures pour améliorer la propreté dans certains espaces (nettoyage des rues, installations de toilettes publiques, etc);
- modification réglementaire pour maintenir des façades animées sur la rue St-Joseph;
- publication de la Vision du développement durable;
- moratoire pour empêcher la conversion de logements (maisons de chambres) en condominiums;
- projet pilote pour la rue du Pont;
- collecte des végétaux;
- nuisances lors des travaux et mesures d'atténuation pour le bruit.

5. CARTE DU QUARTIER SAINT-ROCH



7. ÉTATS FINANCIERS 2021

Bilan financier au 31 décembre 2021 - Conseil de Quartier Saint-Roch

Année		2021	2020
		(\$)	(\$)
Actif :	Compte bancaire	625	3588
	Part sociale	5	5
	Montants à recevoir - budget de fonctionnement	0	0
	Montants à recevoir - budget d'initiative	0	0
	Total des actifs	630	3593
Passif :	Montants à payer - budget de fonctionnement	0	180
	Montants à payer - budget d'initiative	0	3000
	Total du passif	0	3180
Avoir net :	Actif moins Passif	630	413
	Passif plus Avoir net	630	3593

Au nom du Conseil de Quartier Saint-Roch:

----- Philippe Morissette, trésorier au 31 décembre 2021

-----, administrateur au 31 décembre 2021

État des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2021

Année	(1)	2021	2020
		(\$)	(\$)
Produits :	Montant non affecté - actif en début d'année	N/A	(164)
	Montants reçus - budget de fonctionnement (2)	1500	1336
	Montants reçus - budget de fonctionnement renflouer déficit	N/A	164
	Montants reçus - budget d'initiative	0	4000
	Montants reçus - Budget sécurité routière	3000	N/A
	Total des Produits (rentré)	4500	5336
Charges :	Montants payés - budget de fonctionnement (3)	1282	1313
	Montants payés - budget d'initiative	0	4000
	Montant payés - budget sécurité routière	3000	N/A
	Total des Charges (sorti)	4282	5313
Bénéfices	Produits moins charges	218	23

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Note 1. Notes aux tableaux

(1) Considérant que l'état des résultats de l'année financière 2020 comptabilisait, dans ses charges, les montants à payer figurant au bilan pour cette même année (180\$ pour le budget de fonctionnement et 3000\$ pour le budget d'initiative), ces charges n'ont pas été prises en compte dans l'état des résultats de 2021, bien que, dans les faits, ces sommes soient sorties du compte bancaire du CQSR au courant de l'année financière 2021.

(2) En 2020, le CQSR a reçu un montant de 1500\$ en fonctionnement pour l'année. Un montant de 164\$ est utilisé pour renflouer le déficit déclaré en 2018 et reporté en 2019. La balance du montant, soit 1336\$ est alloué au fonctionnement de 2020.

(3)

Dépenses fonct. du 1 janvier au 31 déc 2021	(\$)
Frais bancaires	35,40
Registre des entreprises	36
MonSaintRoch	275,94
Secrétariat de rédaction	735
Collations aux assemblées	0
Papeterie, impressions	0
Frais réunions préparatoires	0
Frais conférence (Accès transport viable)	200
Total dépenses de fonctionnement	1282,34

Dépenses fonct. du 1 janvier au 31 déc 2020	(\$)
Frais bancaires	35,40
Registre des entreprises	36
MonSaintRoch	333,43
Secrétariat de rédaction (déc 2019 à déc 2020 inclus)	805
Collations aux assemblées	34,90
Papeterie, impressions	23,54
Frais réunions préparatoires	45
Total dépenses de fonctionnement en 2020	1313
Déficit années précédentes fonctionnement	164
Alloué au fonctionnement 2020 sur le 1500\$ reçu	1477

Note 2. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 21 février 1997, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de Conseil de quartier de Saint-Roch. Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, adoptée par le conseil de ville.

Note 3. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 4. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.